



**Dominion Command
Direction Nationale**

86 place Aird Place, Ottawa, ON
Canada K2L 0A1

1-888-556-6222
Tel.: (613) 591-3335
Fax: (613) 591-9335

legion.ca

28 août 2020

dossier : 60-1-20

Liste de distribution

CÉRÉMONIES DU SOUVENIR ORGANISÉES PAR LA LÉGION — 11 NOV 2020

Généralités

L'importance d'une cérémonie en direct rendant hommage à nos vétérans et à leurs sacrifices est considérée comme primordiale par la Légion, en particulier à l'occasion du 75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Étant donné que tant d'autres commémorations ont été soit annulées, soit retardées par la pandémie, le geste symbolique de nos Légions et des chefs de communauté de rendre hommage aux sacrifices passés, et devant ceux et celles qui ont servi, est plus important que jamais. Notre promesse de nous souvenir résonne fortement dans un pays qui a été plongé dans l'isolement, avec une population dont l'attention est loin des événements que nous honorons par cette cérémonie.

La cérémonie nationale du Souvenir 2020 se déroulera en direct au Monument commémoratif de guerre le 11 novembre 2020. La présente directive présente le plan qui permettra d'inclure de nombreux éléments des cérémonies passées, tout en respectant les restrictions imposées par la pandémie actuelle. Cette directive doit être considérée comme un modèle pour la multitude de cérémonies de la Légion qui auront lieu ce 11 novembre 2020.

Objectif

L'objectif de cette directive est de fournir un modèle pour le déroulement des cérémonies du jour du Souvenir organisées par la Légion dans le cadre de la pandémie actuelle.

Facteurs dont il faut tenir compte

La planification des cérémonies du Souvenir organisées par la Légion doit prendre en considération les restrictions suivantes imposées par les autorités en raison de la pandémie :

- Les directives du gouvernement et des autorités sanitaires locales quant aux limites pour les rassemblements extérieurs.
- Les restrictions imposées aux rassemblements intérieurs.
- L'exigence d'une distanciation physique entre les individus d'au moins six pieds ou deux mètres.
- L'obligation de porter des masques de protection.

- L'interdiction aux membres des Cadets et Rangers juniors de participer à des activités telles que les cérémonies du Souvenir.
- Plusieurs de nos vétérans et membres les plus âgés font partie des groupes démographiques les plus touchés par la pandémie.
- Les Forces armées canadiennes se conforment aux restrictions imposées par les autorités sanitaires locales et limitent donc leur nombre ainsi que leurs formations de marche.

Éléments de l'exécution

La Cérémonie nationale du souvenir qui se tiendra à Ottawa est l'exemple à suivre pour toutes les cérémonies en plein air et se déroulera en deux étapes : la préparation et l'exécution.

Étape 1 : La préparation de la cérémonie commence dès maintenant et inclura la consultation de tous les partenaires participants. Pour Ottawa, la planification est basée sur un maximum de 100 personnes sur place, et ne changera pas même si la restriction sur les rassemblements de plus de 100 personnes à l'extérieur est assouplie. Les réunions se dérouleront principalement par voie électronique (Zoom), avec une coordination sur place.

Étape 2 : Le déroulement de la cérémonie suivra le format standard décrit au chapitre 6 du Manuel du rituel, des récompenses et du protocole et sera modifié pour se conformer aux restrictions locales. La cérémonie nationale se déroulera selon le format suivant :

Lieu —La cérémonie aura lieu au Monument de guerre le 11 novembre.

Défilé des vétérans —Il n'y aura pas de défilé des vétérans.

Forces armées canadiennes —Il n'y aura pas de défilé des FAC.

L'escorte des drapeaux : Réduite aux drapeaux du Canada, de la Légion, de l'Union Jack, du Red Ensign, de l'OTAN et de l'ONU

Forces armées canadiennes : Quatre sentinelles armées et une sentinelle (infirmière militaire) en poste par les Forces armées canadiennes.

Autre : Un trompettiste, un joueur de cornemuse pour jouer la complainte, un garde du drapeau pour baisser et lever le drapeau canadien.

Cortège vice-royal : Sera debout devant et face au Monument. Leurs couronnes sont prépositionnées de sorte qu'aucun assistant n'est nécessaire pour les porter.

Les porteurs de couronnes : La majorité des couronnes seront déposées au Monument avant la cérémonie. Ceux qui souhaitent placer une couronne personnellement pourront le faire après la fin de la cérémonie. Les couronnes préplacées seront reconnues sur notre site Web.

Spectateurs : On décourage la présence des spectateurs en raison de l'espace limité et de la nécessité de s'éloigner physiquement.

Média : Les médias sont invités à y assister, mais nous n'avons pas encore reçu de confirmation pour ce qui est de la diffusion nationale. Nous diffuserons néanmoins sur Facebook Live.

Questions : Les questions peuvent être adressées à dmartin@legion.ca ou ktherien@legion.ca

Conclusion

Les modifications que nous, les légionnaires, allons devoir apporter à la planification et au déroulement de la cérémonie du jour du Souvenir sont difficiles, mais pas insurmontables. Le respect des restrictions locales imposées en raison de la pandémie doit être primordial pour la sécurité de tous. Cependant, avec une réduction du nombre de personnes sur le lieu de la cérémonie, que ce soit au Monument commémoratif de guerre ou au cénotaphe de votre communauté, et des adaptations dans le déroulement, nous pourrons rendre hommage à nos vétérans et aux sacrifices consentis, en dépit de la pandémie.

Nous nous souviendrons

Liste de distribution

CEN
Directeurs exécutifs provinciaux
Toutes les filiales